

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil VINGT TROIS, le 26 OCTOBRE à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MARTIGNA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Charles DALLOZ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9 + 1 pouvoir

Date de la convocation : 20 octobre 2023

Date affichage du compte-rendu : 07 novembre 2023

Présents : M. Jean-Charles DALLOZ, Maire, Mme Marie-Christine LACROIX 1^{ère} Adjointe, M. Thierry DEGEORGE 2^{ème} Adjoint, M. Maurice BONDIER, Mme Catherine CAMPANINI, M. Eric DANJEAN, M. Thierry MICHAUD, M. Bruno MONTEIL, Mme Claire SAURAT.

Absent excusé : Mme Fernanda TEIXEIRA pouvoir à M. Jean-Charles DALLOZ ;

Absent : M. Karim BENHALIMA

Secrétaire de séance : M. Maurice BONDIER

**Objet : SUBVENTION ECOLE DE VILLARDS D'HERIA :
sorties de classe 2022 2023 :**

Dans le cadre du RPI MARTIGNA MONTCUSEL VILLARDS D'HERIA et notamment la classe de VILLARDS D'HERIA des CE 2 CM 1 CM 2, Le Maire rappelle la demande de subvention de 634 € pour les transports de différentes sorties scolaires 2022 2023 ;

Lors du conseil municipal du 20 octobre 2022, il avait été décidé d'octroyer une subvention de 634 € à la classe de VILLARDS D'HERIA ;

Le Maire propose de régulariser ce versement de subvention de 634€ à la coopérative scolaire de l'école de VILLARDS D'HERIA ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à 7 voix POUR 634 €, 1 voix POUR 500€ et 1 voix CONTRE ;

- **DECIDE le versement d'une subvention de 634€ à la coopérative scolaire de VILLARDS D'HERIA, pour le transport de différentes sorties scolaires 2022 2023 ;**
- **AUTORISE le Maire à procéder au mandatement de cette subvention et à signer les documents relatifs à cette décision.**

Ainsi délibéré, les jour,
mois et an que dessus
et ont signé les membres présents

Pour copie certifiée conforme
Le Maire

Jean-Charles DALLOZ

